

COMMUNE DE BOISSEUIL

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 20
Votants : 23

L'an deux mille vingt-deux, le 12 décembre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 décembre 2022

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, Mme MOREAU Aurore, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, M. EJNER Pascal, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : Mme COQUEL Laure (Pouvoir à M. VALADON Thierry), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à Mme WISSOCQ Mathilde), Mme DEBAYLE Michèle (Pouvoir à M. ZBORALA Bernard).

Secrétaire de séance : M. Pascal EJNER

Affiché le : 14/12/2022

13. Modification d'une dénomination de voie sur la commune de Boisseuil.

Dans le cadre de la procédure de nomination des voies de la commune, les riverains d'un chemin auquel un nom avait été attribué par délibération en date du 22 mars 2022 a été contesté. Ce nom avait été proposé par une des riveraines et n'avait pas fait l'objet d'une consultation auprès des deux autres voisins.

Après concertation de l'ensemble des personnes concernées, deux des trois riverains ont souhaité attribuer le nom « Passage de Beauregard » au chemin objet de la requête.

Il est proposé au conseil municipal le nom suivant :

N° de voie	Dénomination	Localisation de la rue
Chemin rural	Passage de Beauregard	Départ : Allée des Erables (VC 32U)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de nommer le chemin « passage de Beauregard »,
- de donner au Maire toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT



